



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

peines

Question écrite n° 86474

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur la baisse du nombre de condamnations. Selon les chiffres de la Chancellerie, l'insécurité a atteint des chiffres record en France avec plus de 5 millions de crimes et délits. De même, la criminalité est en hausse, en particulier les cambriolages et les atteintes physiques à la personne. Or, dans le même temps, la population carcérale a chuté de plus de 2,1 % sur un an, soit 1 600 détenus. Dans son ensemble, la population sous écrou, qui comprend à la fois les détenus mais également les individus effectuant leur peine en milieu ouvert, ne cesse de diminuer, la baisse atteignant - 2,8 % au mois de juillet. Enfin, on constate également une baisse de 16,5 % du nombre de placements en foyers extérieurs et de 6 % des porteurs de bracelets électroniques. Ainsi, c'est l'ensemble des condamnations, prison ou peines alternatives, qui sont en diminution. Ceci paraît incompréhensible face à cette montée de la criminalité. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui expliquer les raisons de cette baisse des condamnations. Il souhaiterait également savoir si le Gouvernement envisage d'adapter sa politique pénale afin de répondre à cette hausse de l'insécurité.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86474

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5855

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)